

Positions, positionnements et postures de l'énonciateur

Alain Rabatel

Université de Lyon 1, ICAR & IUFM

This article draws connections between the notions of enunciator position, positioning and posture, which structure the dialogic, cognitive and interactional co-production of utterances. The notion of *enunciative position* corresponds to the fact that the (first or second) enunciator refers to objects of discourse while positioning himself/herself with regard to them, by indicating from what point of view he/she considers them. In view of the dialogic nature of the discourse, two modal subjects and levels of responsibility can be discerned: the first enunciator has the role of the agent in charge of the discourse and the second enunciators fulfill internal functions of validation, assuming thus a sort of responsibility which does not necessarily commit the first enunciator. The article then analyses the dialogic strategies of positioning by enunciative reduplication and separation which account for auto-dialogic and hetero-dialogic situations. Finally it deals with the enunciative postures of co-enunciation, over-enunciation and under-enunciation, which refine the notions of enunciative reduplication or separation, by specifying the degrees of agreement, according to a dialectic between discordant concordance and concordant discordance.

À travers l'articulation des positions, positionnements et postures de l'énonciateur, je propose de mettre en lumière les instances et les opérations qui organisent la co-production dialogique¹, cognitive et interactionnelle des énoncés. Tout d'abord, dans le prolongement d'une réflexion amorcée en 2005, j'articule la notion d'énonciateur empruntée à Ducrot 1984, avec celle de *positions énonciatives*, correspondant au fait que l'énonciateur premier réfère aux objets de discours tout en se positionnant par rapport à eux, en indiquant de quel point de vue, dans quel cadre il les envisage [1]. Compte tenu du dialogisme généralisé des discours, les positions concernent aussi bien les énonciateurs premier (E1) et seconds (e2) qui peuplent le discours de E1. Cela conduit à distinguer deux sujets modaux différents et deux niveaux de prise en charge (PEC): l'énonciateur premier joue le rôle d'instance de prise en charge du discours et les énonciateurs seconds, représentés par L1/E1, assument la fonction d'instances internes de validation (Gosselin 2010), selon une sorte de quasi PEC qui n'engage pas L1/E1 [2]. Cette dissociation des niveaux de PEC

¹ La dimension dialogique est appréhendée dans cet article essentiellement en contexte monologal, mais il est bien sûr possible d'en rendre compte en contexte dialogal (Rabatel 2005b, 2007, 2008b).

éclaire les stratégies dialogiques de *positionnements par redoublement et dédoublement énonciatifs* qui entrent en jeu lorsque E1 se positionne par rapport aux autres de soi ou aux autres que soi, les positionnements par redoublement étant autodialogiques, ceux par dédoublement étant hétérodialogiques [3]. Quant aux *postures énonciatives de co-, sur- et sous-énonciation*, elles affinent la notion de dédoublement ou de redoublement énonciatifs au plan interactionnel en permettant de mieux baliser toutes les nuances de l'accord, installant la discordance dans la concordance (et inversement), en fonction des ajustements cognitifs et interactionnels qui se jouent au fil du discours [4].

1. Positions énonciatives des énonciateurs premier ou seconds

Je définis le *locuteur* comme l'instance première qui produit matériellement les énoncés – c'est pourquoi le locuteur peut être rapproché de la notion de voix, proférée (ou écrite) par un locuteur/scripteur, dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle (Rabatel 2010a, 2012d) – et l'*énonciateur* comme la source des points de vue (PDV) qui s'expriment à travers la prédication de contenus propositionnels (CP), dans un énoncé².

1.2 Des contenus propositionnels aux points de vue

Les CP ne font pas que référer au monde de façon vériconditionnelle, ils indiquent aussi la position de l'énonciateur sur les objets du discours. La notion de position énonciative réfute l'hypothèse platement référentialiste et objectiviste selon laquelle les mots seraient "des étiquettes posées sur les choses" (Dubois 2009: 16): les choix de catégorisation (noms et verbes), de qualification (adjectifs et adverbes), de modalité et de modalisation, d'ordre des mots et des prédications, les choix de mise en relief indiquent la position de l'énonciateur par rapport aux objets du discours. En ce sens, la notion de position croise celle de point de vue (PDV), en s'inscrivant dans une conception forte de l'énonciation/référenciation, co-extensive à la langue. C'est en quoi la référenciation du CP d'un PDV est capitale pour la saisie de la position énonciative de l'énonciateur et pour l'interprétation du sens de l'énoncé. On ne saurait limiter l'analyse des PDV au CP abstrait à quoi les réduisent les logiciens, faisant de (1) l'équivalent d'une proposition du type [homme-être-loup-pour-homme]:

- (1) L'homme est un loup pour l'homme.

² L'énoncé est le résultat d'un acte d'énonciation, "fragment d'expérience linguistiquement structuré, actualisé dans une situation d'énonciation, et constituant une réalisation individuelle d'un système d'expression commun à tous les locuteurs d'une même langue" (Neveu 2004: 119). Ce fragment structuré est de taille variable (Maingueneau 2002: 222).

Ce CP abstrait fait fi de la tournure générique, de la métaphore, fi aussi du choix de parler des êtres humains en donnant à "homme" un sens générique qui a pu aller de soi pendant des siècles, voire des millénaires, mais qui est de plus en plus contesté. On objectera que ces considérations n'affectent pas la vérité *sub specie aeternitatis* du jugement. Certes. Mais la vérité extralinguistique n'épuise pas le sens ni les enjeux de cette prédication. D'ailleurs, la saisie de l'ensemble de la référenciation oblige aussi à tenir compte des phénomènes intonatifs (ce qui est rarement fait, en théorie, mais pas dans la vie quotidienne...): l'ensemble de ces éléments permet de déterminer en contexte si (1) signifie (1a) ou (1b) – la liste n'est pas close. En effet, les fragments en accolade, non prononcés, explicitent le sens montré du CP, prononcé d'un ton d'évidence doxique³, en (1a), qui est réfutée en (1b)⁴:

(1a) {Chacun sait cela,} l'homme est un loup pour l'homme.

(1b) {La belle affaire,} l'homme est un loup pour l'homme.

1.2 *L'actualisation des positions dans les points de vue*

L'énonciateur exprime son PDV à travers des prédications en situation, effectuant des opérations énonciatives (Culioli et Normand 2005: 164-165), actualisant un certain nombre de positions énonciatives (Barbérís et alii 1998). La notion de position renvoie en premier lieu à diverses opérations permettant de poser les objets du discours par rapport aux catégories notionnelles dont ils relèvent: l'énonciateur peut inscrire les objets au centre de leur domaine par identification ("C'est un véritable loup"), par rupture ("Ceci n'est pas un loup") ou par différenciation ("Ceci s'apparente de très loin à un loup"). Dans les exemples précédents, les choix de catégorisation se doublent de choix de quantification, de qualification, de modalisation qui sont tous significatifs de la position de l'énonciateur par rapport à l'objet. En outre, l'énonciateur peut valider les prédications par rapport à soi ("Pour moi le frère de Pierre est un véritable loup"), par rapport à un interlocuteur ou un tiers ("Pour Pierre/moi/n'importe qui, c'est un véritable loup"), par effacement énonciatif ("C'est un véritable loup"), par rapport à un repère fictif ("Selon les critères, on n'est plus face à un vrai loup") ou non assertif ("Je souhaiterais croiser un véritable loup") (Culioli 1990, 1999). La notion de position renvoie en deuxième lieu à un positionnement dans un plan d'énonciation, à la façon dont l'énonciateur primaire (E1) construit son objet en référence ou non à la situation d'énonciation par ancrage déictique ou anaphorique. En troisième lieu, la

³ Je n'entre pas dans les stratifications du sens commun entre canon, vulgate, doxa, ni dans les distinctions entre doxa et idéologie. Voir notamment Sarfati 2011: 145-152 et 152-160.

⁴ Voir ce que Recanati 1979 appelle les "marges du texte".

notion de position est indiquée par un grand nombre de marques qui affectent la prédication. Comme le rappelle Verine 2012, l'énonciateur énonçant une prédication choisit, au plan morphosyntaxique entre modalités d'énonciation (assertion, injonction ou interrogation) et modalités d'énoncé (exclamation, négation, emphase). Il peut encore préciser la valeur modale par le choix de termes, syntagmes ou périphrases relatifs au caractère (plus ou moins) nécessaire, obligatoire, possible ou probable du procès représenté, à l'aide des auxiliaires modaux ou de leurs équivalents adverbiaux ou circonstanciels ou périphrastiques. Il peut également évaluer le procès, expliciter son évaluation par un certain nombre de commentaires métalinguistiques portant sur le contenu propositionnel ou sa modalité, qui peut être atténuée, renforcée. D'où le fait qu'on puisse rapprocher l'énonciateur de la notion de sujet modal chez Bally (Ducrot 1989: 181-191), dans la mesure où son empreinte se voit non seulement dans le *modus*, mais encore dans les choix qui organisent le *dictum*, ainsi que le souligne Ducrot 1993.

2. Instance de prise en charge (L1/E1, l2/e2) et instance de validation (énonciateurs seconds) pour la quasi prise en charge

Pas plus qu'on ne peut s'en tenir à une conception "abstraite" des CP pour penser l'énonciation, on ne saurait se limiter à une conception monologale ou monologique de la position énonciative – voir aussi Desclés et Guibert 2011.

2.1 *Locuteur et énonciateur en syncrétisme ou énonciateurs seconds non locuteurs*

Car la difficulté se corse si l'on croise la notion de position énonciative avec l'entrelacement des voix et des PDV, si l'on considère que les positions énonciatives peuvent correspondre aux siennes ((2)) ou à celles des autres, et que ces autres sont soit des locuteur/énonciateurs, à la source d'un PDV communiqué par un acte de parole ((3)-(5)), soit des énonciateurs seconds renvoyant à des PDV exprimés à travers des "manières de voir", des "attitudes" ((6)-(7)) selon Ducrot (1984: 204).

Lorsqu'un énoncé renvoie directement au PDV du locuteur premier (L1), comme en (2), il y a syncrétisme entre L1 et E1, codé par un slash entre les instances (L1/E1). Dans les discours représentés, avec des locuteurs enchâssés (l2), source d'un PDV, il y a double syncrétisme, entre L1/E1 et l2/e2, comme dans les exemples (3) à (5):

- (2) Je viens demain sans faute.
- (3) Pierre a dit: "Je viendrai demain sans faute".
- (4) Pierre a dit qu'il viendrait demain sans faute.
- (5) Pierre a dit qu'il viendrait demain "sans faute".

Cette notion de syncrétisme est capitale: elle signale que, parmi tous les énonciateurs qui feuilletent les énoncés et les discours, il en est un qui est plus important que les autres, l'énonciateur premier, celui qui *fait corps* avec L1, à qui on s'adresse quand il y a accord ou désaccord, et que j'ai nommé le principal (Rabatel 2005a). C'est lui qui, en syncrétisme avec L1, prend en charge les PDV successifs de E1 et le méta-PDV qui résume sa position dans son discours. La notion de prise en charge, diversement glosée, correspond à la vérité de l'expression – d'une façon vériconditionnelle indépendante des locuteurs ou rapportée à telle instance, je-vérité, tu-vérité, on-vérité – (Culioli 1980: 184, Berrendonner 1981: 59).

En (2), L1/E1 prend en charge le PDV. En (3)-(5), L1 est locuteur du CP [Pierre-venir-demain-sans faute], mais c'est Pierre qui est l'énonciateur qui prend en charge l'engagement de venir. E1 ne prend en charge que le fait de rapporter que Pierre lui a dit quelque chose hier, mais se borne à prendre en compte (Roulet 1981: 19) l'engagement de venir. Dès qu'on pense les positions énonciatives dans le dialogisme ou le dialogue, se pose la question de la source des PDV, mais aussi de la position et de la hiérarchisation des énonciateurs face aux PDV des autres (Rabatel 2005a). En ce sens, la notion de position correspond à celle de PEC. Or les conceptions de la PEC chez Culioli ou Berrendonner concernent L1 (ou E1⁵) et n'envisagent pas des énoncés complexes avec une instance de validation seconde autonome qui n'est pas à la source d'un acte de parole, comme en (6) et (7). En (6), l'expression "andouille de frère" est opaque:

- (6) C'est comme ça, Pierre aime bien son andouille de frère.

L'énoncé comporte une prédication première (Pierre aime son frère) et une prédication seconde (le frère de Pierre est une andouille): bien sûr, l'énoncé, au plan argumentatif va plus loin: le "C'est comme ça" indique que, *bien que* le frère soit une andouille, il est aimé de Pierre (Carel dirait que c'est un énoncé en *pourtant*). Mais si L1/E1 prend en charge le caractère inexplicable de l'amour de Pierre pour son frère ("C'est comme ça"), qui est l'instance responsable de la caractérisation du frère comme "andouille"? Il peut s'agir d'un jugement de Pierre ("Son andouille de frère, comme il dit"), d'un jugement du locuteur primaire ("Son andouille de frère,

⁵ Sur cette question, je diffère fortement de Ducrot 1984: voir Rabatel 2005a, 2009, 2010a.

comme je dis") ou d'une évidence partagée ("Son andouille de frère, comme c'est patent pour tout le monde"). Ce doute sur la source rejaillit sur la prise en charge de la position énonciative, et amène à distinguer une PEC concernant les énonciateurs en syncrétisme avec un acte de parole (L1/E1 ou l2/e2) et une quasi PEC présumée concernant les énonciateurs non locuteurs (e2). C'est pourquoi, dans la figure n° 1, (6) est suivi d'un point d'interrogation, et est potentiellement interprétable comme accord ("Pierre et moi sommes d'accord pour dire que son frère est une andouille"), prise en compte ("Pierre dit que son frère est une andouille, je n'en sais rien") et même désaccord ("Je ne trouve pas que son frère soit une andouille, lui si, mais ça ne l'empêche pas de l'aimer").

De même, en (7), L1/E1 prête sa voix à un énonciateur second, qui est centre de perspective modal sans être locuteur (second):

- (7) La colonne blindée n'en finit pas de s'extraire d'une bourgade pareille à celles qu'elle a traversées parmi les labours et les boqueteaux de printemps. Elle longe une fabrique aux toits dentelés, aux verrières brisées, de vieilles demeures rococo aux fenêtres béantes, des véhicules incendiés, encore des bâtiments à usage industriel, et Ivan comprend subitement que ça y est. Ils sont dans les faubourgs de Berlin. (Bergounioux 2010: 30)

En (7), L1/E1, le narrateur se met empathiquement à la place d'Ivan (e2), auquel se rapporte une sorte de monologue intérieur infra-verbalisé ("encore des bâtiments à usage industriel"): l'adverbe laisse entendre implicitement qu'Ivan a vu d'autres bâtiments au préalable, que cette accumulation de bâtiments industriels, comme la présence des demeures d'habitation stylées, lui fait comprendre qu'il entre dans les faubourgs de la capitale. L1/E1 reconstruit empathiquement le PDV de e2 en organisant la référenciation de façon à exprimer *la vision et les réflexions de e2*. Les inférences implicites initiales sont confirmées par le "ça y est", en sorte qu' "ils sont dans les faubourgs de Berlin" équivaut à "nous voilà enfin dans les faubourgs de Berlin", témoignant de l'émotion des soldats. En ce sens, le PDV est pris en charge par e2. Toutefois, cette prise en charge n'est pas du même ordre que celle de L1/E1, c'est une *PEC imputée, putative, (une quasi PEC)*. D'ailleurs, le narrateur pourrait faire suivre le fragment par un énoncé du type: "Mais Yvan se trompait du tout au tout"; ce n'est qu'en vertu du pacte de croyance de l'écriture réaliste que cette quasi PEC est partagée par L1/E1, en l'absence de signe de distanciation (Rabatel 2008a, 2009).

2.2 *Instances de prise en charge de l'énoncé et de validation interne à l'énoncé*

Il faut donc distinguer, sous l'angle de la PEC, les instances énonciatives première et seconde, comme on le vérifie dans les exemples (8) et (9):

- (8) En général, l'homme est vraiment un loup pour l'homme.
 (9) En principe, l'homme est toujours un loup pour l'homme.

En effet, les énonciateurs seconds de (8) et (9) ne se contentent pas de dire que [homme-être-loup-pour-homme], ils posent ce CP en le modalisant en certitude ("vraiment"/"toujours"). Cette vérité est quasi-prise en charge par l'énonciateur second doxique. Quant à L1/E1, il modalise ce PDV doxique, avec "en général", "en principe" – et seul le co(n)texte permettrait de dire à *coup sûr* si la modalisation confirme ou atténue le PDV ou se borne à l'évoquer sans prendre parti, même si, hors contexte, l'hypothèse la plus *probable* est celle de l'accord. Dans les termes de Gosselin 2010: 127, les PDV doxiques de e2 correspondent à des "instances de validation" distinctes de l'instance de PEC assumée par E1. Seul E1, en syncrétisme avec L1, prend véritablement en charge les énoncés qu'il juge vrais ; c'est également E1 qui impute aux énonciateurs seconds (à la source d'un PDV décelable à partir des choix de référenciation) une quasi PEC, c'est-à-dire qu'il présuppose que les e2 adhèrent bien aux PDV qu'il leur attribue, – ce qui permet ensuite à E1 de se positionner par rapport aux PDV de e2 en marquant son accord, son désaccord ou en se contentant de prendre en compte le PDV d'une façon plus ou moins "neutre". En (7), (8) et (9), L1/E1 marque son accord avec le PDV doxique. (3)-(5) relèvent de la prise en compte, tandis qu'en (1), (2) le PDV est directement pris en charge par E1 dans le *hic et nunc* de la profération de l'énoncé. Quant à (6), l'absence de données contextuelles renforce l'opacité du dire et le doute sur la position de L1/E1 par rapport à la prédication seconde.

Je résume ces différents niveaux et instances de prise en charge dans la figure ci-dessous. Je n'ai pas la place de présenter ici en quoi mon analyse de la prise en charge se distingue nettement des représentations traditionnelles (Dendale et Coltier 2005, Coltier, Dendale et De Brabanter 2009), qui mettent sur le même niveau prise en charge (ou responsabilité) et non prise en charge (ou non responsabilité). Disons que je situe au niveau premier la distinction entre prise en charge par L1/E1 de son propre PDV et l'imputation d'alter-PDV que L1/E1 attribue à des locuteurs/énonciateurs seconds ou à des énonciateurs seconds non locuteurs (Rabatel 2009, 2012c). Cela permet de ne pas confondre le rôle d'instance de prise en charge assumé par L1/E1 et celui de quasi PEC imputé par L1/E1 à l2/e2. C'est seulement en deuxième temps, et à un deuxième niveau, que L1/E1 se positionne par rapport aux PDV imputés en marquant son accord, son

3.1 *Auto- et hétérodialogisme*

Il est habituel de penser les enchâssements de modalité comme l'émanation de deux jugements de modalité distincts, hiérarchisés, renvoyant à la même source énonciative. C'est ce que fait Gosselin, lorsqu'il rappelle qu'"au sein de la structure modale de l'énoncé, une modalité appréciative (intrinsèque au prédicat) peut fort bien entrer dans le champ d'une modalité épistémique ((10)) et que l'inverse est vrai aussi ((11)):

(10) Certainement que cette soupe est bonne.

(11) Heureusement que Pierre est grand. (Gosselin 2010: 70)

Selon cette hypothèse autodialogique, un seul énonciateur prend en charge deux jugements de modalité distincts, mais complémentaires. Toutefois (10) et (11) peuvent aussi être interprétés en un sens hétérodialogique, combinant un *modus* externe exprimant le PDV de l'énonciateur premier ("certainement", "heureusement"), et un *dictum* associé à un *modus* interne implicite ("cette soupe est bonne", "Pierre est grand") exprimant le PDV modal d'un énonciateur second. Cet énonciateur second, on fait souvent mine de ne pas le voir et on se borne à évoquer une modalité intrinsèque au prédicat. Mais s'il est vrai que l'on a bien une modalité intrinsèque au prédicat, par rapport à la modalité extrinsèque exprimée dans le *modus* externe, cela ne signifie pas que cette modalité intrinsèque ne puisse pas être créditée au compte d'un énonciateur interne/sujet modal interne: à preuve la possibilité d'enchaîner sur des énoncés dialogaux ou d'enchâsser un commentaire dialogal, qui paraphrase la modalité intrapredicative:

(12) Certainement que, comme tu l'as dit, cette soupe est bonne.

(13) Certainement que cette soupe est "bonne", comme tu le dis.

(14) Tu l'as dit, certainement que cette soupe est bonne.

Ces énoncés (12)-(14), je les interprète en un sens hétérodialogique, avec *dédoublement énonciatif de deux sujets modaux différents*. L'interprétation autodialogique est possible, mais pas à n'importe quelle condition car (15) produit un effet artificiel⁹; pour que l'interprétation autodialogique ne soit pas forcée, il faut installer un *redoublement, avec*

⁹ Cette explication va dans le même sens que les travaux de Roberts 1989 et de Proust 2007 sur les énoncés récursifs du type "Je sais que je sais que P", difficiles à comprendre au-delà du deuxième niveau, sauf s'il y a changement de sujet (et alors on est dans un cadre hétérodialogique). Si l'on reste en contexte autodialogique, il doit y avoir changement de temps, de mode ou d'aspect. D'autres marques sont possibles, si elles signalent un changement de position énonciative. Merci à R. J. Lavie pour ces références.

deux positions distinctes du même énonciateur revenant sur un dire antérieur (16), sur des façons de dire habituelles, dans un commentaire méta-énonciatif ((17), (18)):

- (15) ?? Certainement que, comme je le dis, cette soupe est bonne.
- (16) (Certainement que, comme je l'ai dit, cette soupe est bonne.
- (17) Certainement que, comme je le dis toujours, cette soupe est bonne.
- (18) Certainement que, comme je le dis et le redis, cette soupe est bonne.

Gosselin interprète (10) et (11) dans un sens autodialogique, même s'il ne formule pas son explication en ces termes, et il généralise sa remarque précédente en faisant remarquer que

Comme il existe diverses institutions [selon LG, la subjectivité, la réalité, l'institution] il est tout à fait possible, pour un même locuteur d'énoncer deux jugements axiologiques contradictoires, à condition bien sûr, qu'ils soient présentés comme relevant d'institutions distinctes. Lenepveu (1990: 154sq) traite ainsi d'énoncés du type:

(a) Juridiquement, il est coupable, mais, moralement, il est innocent.

Les valeurs axiologiques¹⁰ (respectivement négative et positive) sont ici intrinsèquement marquées par les adjectifs (coupable et innocent), tandis que les sources institutionnelles de ces évaluations sont indiquées par les adverbes de point de vue (juridiquement: du point de vue de l'institution judiciaire); moralement (du point de vue de la morale, qui est elle-même un système de conventions). (Gosselin 2010: 71)

Je trouve dans cette analyse la confirmation de la pertinence des distinctions entre énonciateurs premier et second: si les énoncés comprennent des cadres de validation/de modalités différents, ils comportent *de facto* des énonciateurs différents, à la condition de ne pas considérer l'énonciateur ou le sujet modal comme un locuteur et de ne pas considérer que tout PDV passe par un discours représenté explicite.

3.2 *Positionnement par redoublement autodialogique et dédoublement hétérodialogique*

Partant de la diversité des situations dialogiques, la notion de positionnement énonciatif permet de penser des phénomènes de co-construction des PDV par redoublement autodialogique (autre de soi) ou dédoublement hétérodialogique (autre que soi). Dans le redoublement,

¹⁰ Gosselin distingue axiologique vs appréciatif: "Toute institution cherche à transformer l'axiologique en appréciatif (à faire aimer le bien, et détester le mal) car c'est son seul moyen de régir les comportements, d'assujettir les individus." (Gosselin 2010: 72)

L1/E1 revient sur un de ses dires/PDV antérieurs et le confirme (ou s'en dissocie ou réserve son jugement); il fait de même dans les cas de dédoublement, qui peuvent le conduire à manifester son accord, son désaccord ou à marquer sa neutralité envers (l2)/e2. Selon ces positionnements, les instances de prise en charge et de validation sont réunies ou non. Dans les cas de dédoublement, L1/E1 bâtit son discours en s'appuyant sur des autres que lui et se positionne ensuite selon les mêmes mécanismes d'accord, désaccord ou neutralité. Bref, L1/E1 prend en charge la totalité des énoncés, en étant l'auteur du "certainement" extraprédicatif, dans le *modus* externe, et en manifestant son accord avec l'instance de validation, qui correspond en (12)-(14) à un énonciateur second hétérodialogique et, en (15)-(18), à un énonciateur second autodialogique, L1/1 réentérinant dans le *hic et nunc* de son énonciation un PDV émis par lui dans une autre situation. Ainsi (12)-(14) marquent l'accord. (19) indique une simple prise en compte, tandis que (20) marque un désaccord inféré par la dissonance entre le PDV initial et le fait que l'assiette n'est pas vidée, en dépit de l'excellence affichée de la soupe...

(19) Peut-être que, comme tu dis, cette soupe est bonne - mais personnellement je n'aime pas la soupe.

(20) Indubitablement, "la soupe est bonne", mais l'assiette reste pleine.

Quant à (10) et (11), la différence d'analyse entre Gosselin et moi fait qu'ils se retrouvent soit dans la case de la PEC par L1/E1, soit dans celle de l'accord, par redoublement ou dédoublement, ainsi qu'il apparaît dans la figure n° 2, qui complète la précédente en adjoignant à la problématique de la prise en charge la question du positionnement par redoublement ou dédoublement (gras souligné).

Prise en charge	Quasi prise en charge imputée par L1/E1 à l2/e2 ou à e2 ou à (L1')/E1' en un autre univers...		
<u>Instance de prise en charge (L1)/E1</u>	<u>Instance de validation l2/e2 ou e2</u>		
Synchrétisme des instances de PEC et de validation [Auto-PDV (PDV de L1/E1)]	Disjonction présupposée des instances de PEC et de validation [hétéro-PDV (d'un interlocuteur, d'un tiers, de la doxa, voire de (L1')/E1' dans un autre univers...)] [autres que soi... et... autres de soi]		
(10), (11) ¹¹	Accord => Fusion hétérodialogique des instances de validation de E1 et e2 ou E1' (10), (11) ¹² , (12)-14), (15)-(18)	Prise en compte \emptyset (19)	Désaccord => Refus de la (con)fusion des instances de validation de E1 et e2 ou E1' (20)
	Redoublement <u>(10), (11), (15)-(18)</u>		
	← (10), (11), (12)-(13)	Dédoublement (19)	→ (20)

Figure n° 2

4. Des positions et positionnements aux postures énonciatives

Les postures correspondent aux relations entre énonciateurs dans la co-construction linguistique d'un "même" PDV, considérant que les formulations n'altèrent pas significativement le PDV initial. Aux plans syntaxique et discursif, la co-construction repose centralement sur des marques de reprise, citation, mention, reformulation, recontextualisation: dans ce cadre, toutes les marques qui entrent dans la co-construction des PDV (mode de donation des référents, choix de prédication, progression thématique, types d'arguments, procédés rhétoriques, etc.) contribuent à l'expression des postures de co-, sur- et sous-énonciation (Rabatel 2008b, 2010b, 2011a, b).

¹¹ Selon l'analyse de Gosselin.

¹² Selon mon analyse.

4.1 Les postures dans la co-construction des points de vue

Les postures permettent de penser selon un continuum la co-construction des PDV d'une façon plus fine que l'opposition accord/désaccord. C'est pourquoi il m'est arrivé de faire référence aux notions de "concordance discordante" et de "discordance concordante" de Ricœur 1983 et de caractériser la concordance concordante comme la seule forme de co-énonciation véritable, la concordance discordante comme sur-énonciation, la discordance concordante comme sous-énonciation (Rabatel 2002, 2004a, b, 2005b, 2006, 2007, 2008b). Ces deux dernières postures indiquent une dissymétrie dans la co-construction d'un PDV plus ou moins assumé par les deux locuteurs à travers ses reprises et reformulations, tandis que la discordance discordante relève de l'expression manifeste et explicite de deux PDV antinomiques:

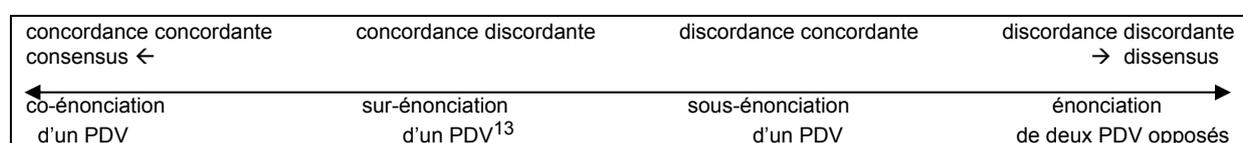


Figure n° 3

La co-énonciation est la coproduction d'un PDV commun et partagé par deux locuteurs/énonciateurs. Ainsi définie, elle se distingue de la co-énonciation de Jeanneret 1999, qui équivaut à un phénomène de co-locution sans que le PDV co-construit soit effectivement partagé par les deux énonciateurs. Elle se distingue aussi, à un moindre degré, de la co-énonciation chez Morel et Danon-Boileau 1998, si on réduit la co-énonciation aux calculs du locuteur pour produire un énoncé recueillant le consensus de l'allocataire en anticipant sur ses réactions. Les phénomènes d'accord sur un PDV étant limités (faute de quoi la communication n'avancerait guère et se réduirait à une coopération idéale), la co-énonciation est vite suivie par la sur- ou la sous-énonciation, mieux à même de rendre compte des désaccords ou inégalités fréquents dans la dynamique communicationnelle (Rabatel 2007). La sur-énonciation est la coproduction d'un PDV surplombant de L1/E1 qui reformule le PDV en paraissant dire la même chose tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ou son orientation argumentative. C'est une forme d'accord modulé par L1/E1 en vue d'un avantage cognitif et/ou interactionnel, comme s'il se donnait le rôle de compléter le PDV initial, de

¹³ Sous l'angle de la PEC, la sur-énonciation est proche de la co-énonciation, c'est pourquoi je la dispose vers la droite, dans la figure n° 3: il y a fusion des deux énonciateurs, puisqu'il y a double prise en charge, mais la fusion est minée par une fêlure, ce qui explique la position intermédiaire de la sur-énonciation, pouvant déboucher sur une discordance plus ou moins forte.

lui donner son vrai sens, son véritable enjeu. Enfin, la sous-énonciation est la coproduction d'un PDV 'dominé', L1/E1, le sous-énonciateur, reprenant avec réserve, distance ou précaution un PDV qui vient d'une source à laquelle il confère un statut prééminent.

Dans les exemples (21)-(23), le PDV de Hobbes et celui de L1/E1 sont exprimés par le biais d'une énonciation impersonnelle. Le choix d'un indéfini sujet d'un déontique en (21), d'une tournure impersonnelle en (22), d'une infinitivation en (23) indiquent que L1/E1 donne son accord au PDV hobbesien, lui-même exprimé avec une forme désembrayée, pour mieux renforcer l'autorité de son PDV. L1/E1 met ainsi en scène une construction interactionnelle des PDV.

- (21) On ne peut que partager le jugement de Hobbes selon lequel l'homme est un loup pour l'homme.
- (22) Il se vérifie souvent/constamment que l'homme est un loup pour l'homme.
- (23) Dire que l'homme est un loup pour l'homme est peut-être un truisme depuis Hobbes, mais ça reste un axiome.

Selon la façon dont L1/E1 construit son rapport à la vérité et à autrui, (21) exprime la co-énonciation, (22), la sous-énonciation, (23), la sur-énonciation. En (21), L1/E1 marque explicitement son accord avec le PDV de Hobbes (vérité fondée en L1/E1 et en Hobbes). En (22), l'accord de E1 avec e2 procède de la vérité d'une analyse dont la pertinence ne cesse de se vérifier et de s'imposer à tous ("constamment"), y compris à E1, qui marque ainsi que le mérite du PDV ne lui revient pas ; on notera qu'avec une marque de distanciation ("souvent"), la sous-énonciation fait état d'une réserve ou de précautions qui de toutes façons n'enlèvent rien au fait que cette vérité est d'abord une vérité venue d'ailleurs, et d'un autre... En (23), E1 se positionne en sur-énonciateur dans la mesure où le point de vue de Hobbes est catégorisé comme "truisme", et surtout, dans la mesure où ce jugement est entériné malgré des réserves, et reformulé en un sens ("axiome") qui affiche la vérité incontestable de l'assertion, qui ne pourrait être remise en cause que par des esprits légers. Le PDV de L1/E1 est la source d'une vérité qui domine Hobbes et la doxa. La sur-énonciation ne se base pas sur le sémantisme dépréciatif de "truisme", car on peut orienter "truisme" dans un sens positif, comme en (23a), sans empêcher L1/E1 d'être en sur-énonciation. C'est donc le commentaire de L1/E1 qui est la source de la validation du jugement de Hobbes, *malgré* son apparence doxique, *par delà* la doxa:

- (23a) Dire que l'homme est un loup pour l'homme est un truisme depuis Hobbes, certes, mais le caractère doxique du jugement n'est pas une raison suffisante pour en saper la pertinence.

4.2 Postures et scalarité

Ces postures, comme on l'a vu à propos de la variation "constamment"- "souvent" en (22), sont gradables. Elles s'expriment plus ou moins fortement selon l'engagement de L1/E1. La variabilité de l'engagement est relativement déconnectée de la PEC (Rabatel 2009: 76), qui reste identique, quant à la vérité ; en revanche, elle pèse sur la posture, plus ou moins prégnante. Ainsi la co-énonciation se marque fortement en (24), plus faiblement en (25):

(24) L'homme est toujours/vraiment un loup pour l'homme.

(25) L'homme est à-peu-près toujours un loup pour l'homme.

La sur-énonciation de (26) s'explique par le fait que L1/E1 semble dire la même chose que l'énonciateur doxique e2 ; mais en réalité il modifie la force argumentative du PDV. La sur-énonciation est plus forte en (27) parce que la réorientation argumentative, marquée par la présence de "en principe", "en général" dans le *modus*, restreint la pertinence de "toujours" dans le *dictum*. Cette restriction existe aussi en (26), mais comme elle ne porte pas sur des termes de même sens, elle est moins contradictoire, moins ironique/polémique aussi (voir Rabatel 2012e). C'est ce qui explique qu'on s'attend à ce que (27), en sur-énonciation, soit suivi d'un commentaire du type: "Mais là, ce n'est pas le cas"...

(26) En principe/en général l'homme est vraiment un loup pour l'homme.

(27) En principe/en général l'homme est toujours un loup pour l'homme.

La scalarité touche aussi la sous-énonciation. Sous cet aspect, la sous-énonciation de (28) est moins forte que celle de (22):

(28) On va dire que l'homme est un loup pour l'homme.

Il y a prise en compte du PDV, sans que le truchement de l'indéfini n'indique que L1/E1 prenne vraiment en charge et sans restriction le PDV doxique. Il y a comme une distance, sans aller toutefois jusqu'à la rupture. C'est pourquoi il semble difficile de déterminer hors contexte si L1/E1 modalise faiblement ce qu'il prend en charge ("On va le dire, d'accord, même si ce n'est pas tout à fait juste") ou s'il reprend un PDV dont il n'est pas convaincu sans ("On va le dire, puisque c'est l'opinion générale"). C'est pourquoi (28) est en deux endroits de la figure n° 4, comme sous-énonciation d'un PDV dédoublé, avec prise en charge minimale de L1/E1, ou comme simple prise en compte d'un PDV d'un autre, sans marquer de rupture nette.

Ces phénomènes valent pour les cas de dédoublement énonciatifs, comme on vient de le voir. Mais ils concernent aussi les cas de redoublement énonciatif, ainsi que je l'ai montré avec la problématique des auto-citations (Rabatel 2006). En effet, on peut toujours se citer en marquant qu'on partage un PDV d'alors, comme en (29), et indiquer une co-énonciation entre soi, *hic et nunc*, et soi, dans circonstances différentes – qui ne se limitent pas au cadre spatio-temporel –:

- (29) J'avais dit que X, je le redis sans y rien changer. = co-énonciation

Mais on peut sur-énoncer son PDV antérieur, comme en (30), ou le sous-énoncer comme en (31), où les postures ne tiennent pas seulement au sens des mots, mais reposent aussi sur le choix des tiroirs verbaux et des valeurs aspectuelles, la façon de poser la vérité en relation avec le soi ou en lui conférant une portée générale, etc.:

- (30) J'avais dit X, mais alors je visais un cas particulier; aujourd'hui, je le redis, mais en précisant que je considère que cela vaut dans toutes les situations. = sur-énonciation

- (31) J'avais dit X, je ne le dirais plus en ces termes, et je restreindrais la portée du propos. = sous-énonciation¹⁴

Les postures énonciatives sont donc intéressantes du point de vue du marquage des degrés dans l'accord ou la prise en compte, et des répercussions interactionnelles que cela entraîne. Il y a aussi des degrés dans l'expression du désaccord mais on quitte la co-construction d'un PDV commun pour donner naissance à un nouveau PDV alternatif et on sort de la problématique des postures énonciatives. Toutefois, si je suis sûr qu'avec le désaccord on entre dans l'émergence d'un PDV alternatif, je ne suis pas certain que cela soit un argument définitif pour évacuer les postures du désaccord. C'est là un point que je voudrais laisser ouvert à la discussion, car cette position pourrait être contrebalancée par des exemples concrets d'émergence de PDV alternatifs qui, au fil du discours, sont loin d'être toujours progressifs et tranchés: lorsque la formulation d'un PDV alternatif s'accompagne de retours en arrière, certaines reformulations ou reprises pourraient être analysées en termes de sous- ou de sur-énonciation.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de mes propositions en visualisant la restriction du champ des postures (en italiques) à l'accord,

¹⁴ Je renvoie à Rabatel 2006 et 2008a (tome 2, chapitre 9) pour des exemples attestés.

et, à un moindre degré, à la prise en compte, par redoublement ou dédoublement.

Prise en charge	Quasi prise en charge imputée par L1/E1 à l2/e2 ou à e2 ou à (L1')/E1' en un autre univers...		
<u>Instance de prise en charge (L1)/E1</u>	<u>Instance de validation l2/e2 ou e2</u>		
Synchrétisme des instances de PEC et de validation [Auto-PDV (PDV de L1/E1)]	Disjonction présupposée des instances de PEC et de validation [hétéro-PDV (d'un interlocuteur, d'un tiers, de la doxa, voire de (L1')/E1' dans un autre univers...)] [autres que soi... et... autres de soi]		
	Accord => Fusion hétérodialogique des instances de validation de E1 et e2 ou E1'	Prise en compte \emptyset	Désaccord => Refus de la (con)fusion des instances de validation de E1 et e2 ou E1'
	Redoublement <i>co-énonciation + (29)</i> ----- <i>sur-énonciation + (30)</i> ----- <i>sous-énonciation + (31)</i>		
		Dédoublement	
	<i>co-énonciation + (21), (24), (25)</i> ----- <i>sur-énonciation + (23), (26), (27)</i> ----- <i>sous-énonciation + (22), (28)</i>	<i>co-énonciation \emptyset</i> ----- <i>sur-énonciation \emptyset</i> ----- <i>sous-énonciation + ? (28)</i>	<i>co-énonciation \emptyset</i> ----- <i>sur-énonciation \emptyset</i> ----- <i>sous-énonciation \emptyset</i>
	<i>Postures</i>		

Figure n° 4

Au terme de ce parcours on pourrait s'interroger, avec Ockham, sur la pertinence de distinguer positions, positionnements et postures. Ces distinctions sont nées de la pratique, pour rendre compte des enjeux interprétatifs et des dynamiques à l'œuvre dans les discours. Sur un plan théorique, cet écheveau renvoie à mon approche de l'énonciation comme "énonciation problématisante" (voir aussi Jaubert 2008), en lien avec l'argumentativité des discours, dans la mesure où la référenciation construit et justifie des interprétations, selon une conception de l'argumentation qui doit autant à Amossy 2006 (pour la distinction

visée/dimension argumentatives), qu'à Meyer 2008 (pour sa conception de l'argumentation comme problématologie). Ces notions aident à *penser les interactions dans le dialogisme, le dialogisme dans les interactions*, tant d'un point de vue social que cognitif. Les locuteurs, qui ne sont pas que des êtres de papier, ni des entités abstraites, adoptent des positions, des positionnements, des postures qui rendent compte d'enjeux communicationnels, cognitifs et (inter)actionnels. Certes, ce n'est pas à la linguistique d'étudier les êtres humains selon les milieux et les trajectoires, les événements, les systèmes de production et d'échanges, mais il lui échoit d'analyser comment les locuteurs communiquent en se positionnant – lorsqu'ils réfléchissent *dans et par* le discours leur expérience de l'altérité (en soi, chez les autres, dans la langue) et leur praxis. C'est donc par rapport à cette dynamique langagière que positions, positionnements et postures sont utiles. En définitive, il s'agit de poursuivre l'ambition originelle de Benveniste de penser le sujet dans la langue, selon une démarche cumulative qui devrait être davantage au cœur de nos pratiques.

Bibliographie

- Amossy, R. (2006): L'argumentation dans le discours. Paris (Armand Colin).
- Barberis, J.-M, Bres, J. & Siblot, P. (1998): De l'actualisation. Paris (Éditions du CNRS).
- Bergounioux, P. (2010): Le Baiser de sorcière. Paris (Editions Argol).
- Berrendonner, A. (1981): Eléments de pragmatique linguistique. Paris (Éditions de Minuit).
- Carel, M. (2010): Note sur la présupposition. In: Colas-Blaise M., Kara M., Perrin L. & Petitjean A. (éds.): La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage. Metz (CELTED/ Université de Metz), 157-174.
- Coltier, D., Dendale, P. & De Brabanter, P. (éds.) (2009): La notion de 'prise en charge' en linguistique. In: Langue française, 162.
- Culioli, A. (1980): Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique. In: Recherches linguistiques, 5, 182-193.
- (1990): Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 1, Opérations et représentations. Paris (Ophrys).
- (1999): Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 3, Domaine notionnel. Paris (Ophrys).
- Culioli, A. & Normand, C. (2005): Onze rencontres sur le langage et les langues. Paris (Ophrys).
- Dendale, P. & Coltier, D. (2005): La notion de prise en charge dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique. In: Bres J. & alii (éds.): Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques. Bruxelles (De Boeck-Duculot), 125-140.
- Descles, J.-P. & Guibert, G. (2011): Le dialogue, fonction première du langage. Paris (Honoré Champion).
- Dubois, D. (2009): Le sentir et le dire. Concepts et méthodes en psychologie et en linguistique cognitive. Paris (L'Harmattan).
- Ducrot, O. (1984): Le dire et le dit. Paris (Éditions de Minuit).

- (1989): *Logique, structure, énonciation*. Paris (Éditions de Minuit).
- (1993): A quoi sert le concept de modalité? In: Dittmar, N. et Reich, A. (éds.): *Modalité et acquisition des Langues*. Berlin (Walter de Gruyter), 111-129.
- Gosselin, L. (2010): *Les modalités en français*. Amsterdam, New York (Rodopi).
- Jaubert, A. (2008): Dire et plus ou moins dire. In: *Langue Française*, 160, 105-116.
- Jeanneret, T. (1999): *La coénonciation en français. Approche discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne (Peter Lang).
- Maingueneau, D. (2002): Article Enoncé. In: Charaudeau P., Maingueneau D. (dir.): *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris (Le Seuil), 221-223.
- Meyer, M. (2008): *Principia rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris (Fayard).
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998): *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Gap, Paris (Ophrys).
- Neveu, F. (2004): *Dictionnaire de sciences du langage*. Paris (Armand Colin).
- Proust, J. (2007): Metacognition and metarepresentation: is a self-directed theory of mind a precondition for metacognition. In: *Synthese*, 159-2, 271-295.
- Rabatel, A. (2002): Le sous-énonciateur dans les montages citationnels: hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques. In: *Enjeux*, 54, 52-66.
- (2004): Stratégies d'effacement énonciatif et surénonciation dans Le dictionnaire philosophique de Comte-Sponville. In: *Langages*, 156, 18-33.
- (2005a): La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue. In: *Marges linguistiques*, 9, 115-136.
- (2005b): Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue: co-énonciation, sur-énonciation, sous-énonciation. In: Bres, J., Haillet, P.-P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L., (éds.): *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques*, Bruxelles (Duculot), 95-110.
- (2006): Les auto-citations et leurs reformulations: des surassertions surénoncées ou sousénoncées. In: *Travaux de linguistique*, 52, 71-84.
- (2007): Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique. In: *Education et didactique*, 2, 87-114.
- (2008a): *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit. Limoges (Éditions Lambert-Lucas).
- (2008b): Stratégie discursive de concordance discordante dans les ensembles reprises + reformulations (en contexte didactique). In: Schuwer M., Le Bot M.-C. & Richard E. (dir.): *Pragmatique de la reformulation, types de discours, interactions didactiques*. Rennes (Presses universitaires de Rennes), 187-202.
- (2009): Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée. In: *Langue française*, 162, 71-87.
- (2010a): Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue. In: Colas-Blaise M., Kara M., Perrin L. & Petitjean A. (dir.): *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz (Celed/Université de Metz), 357-373.
- (2010b): Schémas, techniques argumentatives de justification et figures de l'auteur (théoricien ou vulgarisateur). In: *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 4-3, 504-525. <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-505.htm>
- (2011a): La sous-énonciation comme stratégie de co-construction interactionnelle des points de vue. In: Verine B. & Détrie C. (éds): *L'actualisation de l'intersubjectivité en discours. Hommages à Jeanne-Marie Barbéris*. Limoges (Éditions Lambert-Lucas), 159-178.

- (2011b): Des conflits de valeurs et de points de vue en discours. In: Semen, 32, 55-72.
 - (2012a): Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation. In: Le discours et la langue, 5.
 - (2012b): Le rôle du dialogisme et des paramètres textuels dans la notion de prise en charge. In: Sullet-Nylander F. Engwall G. & Engel H. (éds.): La linguistique dans tous les sens. Hommages à Mats Forsgren. Stockholm (VitterhetsAkademien).
 - (2012c): Enonciateur, sujet modal, modalité, modalisation. In: Maury-Rouan C. (éd.): Enonciation, interaction, discours. Hommages à Robert Vion. Aix-en-Provence (Publications de l'université de Provence), 53-70.
 - (2012d): Les relations Locuteur/Enonciateur au prisme de la notion de voix. In: Ducard D. L. Dufaye L. & Gournay L. (éds.): Les théories énonciatives aujourd'hui: un demi-siècle après Benveniste. Paris (Ophrys).
 - (2012e): Ironie et sur-énonciation. In: Vox Romanica, 72.
- Ricœur, P. (1983): Temps et récit. Paris (Éditions du Seuil).
- Recanati, F. (1979): La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique. Paris (Éditions de Minuit).
- Roberts, C. (1989): Modal subordination and pronominal anaphora in discourse. In: Linguistics and philosophy, 12, 683-721.
- Roulet, E. (1981): Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation. In: Études de linguistique appliquée, 44, 7-39.
- Sarfati, G.E. (2011): Analyse du discours et sens commun: institutions de sens, communautés de sens, doxa, idéologie. In: Guilhaumou J. & Schepens P. (dir.): Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours. Besançon (Presses universitaires de Franche-Comté), 139-173.
- Verine, B. (2012): Du transfert de sens à la représentation altersensorielle: peut-on échapper à la structuration visuelle des référents extéroceptifs multimodaux? In: Havelange C., Strivag L. & Molina Marmol M (dir.): La lettre et l'image: enquêtes interculturelles sur les territoires du visible. Liège (Presses universitaires de Liège).